

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE BURGALAYS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28/08/2020**

**Date de convocation : 24/08/2020**

**Date d'affichage : 24/08/2020**

**Nombre de Conseillers**

- En exercice : 11

- Présents : 9

- Votants : 9

- Procuration : 0

**Objet** : Projet d'élargissement de la voie communale suivante : Promenade des pièces longues pour permettre le croisement des véhicules

L'an deux mille vingt, le 28 août 2020, le Conseil Municipal de BURGALAYS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CASTEX Claude, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes CASTEX Claude, CORREGE Amandine, DESPORTES Christelle, LADEVEZE Christine, ZAMORA Jeanine.

Mrs CONQUES Jean, CORET Joseph, LOO Jean-Pierre, PEFAURE Eric.

**ÉTAIENT EXCUSES :** RUFFAUX Véronique, MAGUIS Robert.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme LADEVEZE Christine.

**LA SÉANCE EST OUVERTE,**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'élargissement de la promenade des pièces longues permettant le croisement des véhicules est à l'étude.

Ce projet prévoit notamment d'acheter un terrain cadastré section A numéro 1586 appartenant à la famille LADEVEZE Christine et ses enfants. La famille LADEVEZE propose de vendre ce terrain au prix de 15€ le m<sup>2</sup> pour une surface estimée de 40m<sup>2</sup>. Cela représenterait la somme de 600€.

Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à Vote : 8 voix pour

Mme LADEVEZE Christine n'a pas participé au vote :

- Est favorable à l'achat de ce terrain aux conditions ci-dessus énumérées à savoir 15 € le m<sup>2</sup>.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire  


AR PREFECTURE

031-213100928-20200828-2020\_244-DE  
Regu le 14/09/2020